



Ecole

Année scolaire 2018/2019

GOÛTERS AUX PARENTS DES ELEVES DES CLASSES MATERNELLES : TPS-PS-MS-GS

Comme les années précédentes, nous mettrons en place cette année, un goûter commun aux élèves de la maternelle. Ce goûter sera pris à 9 h 00 chaque matin et sera proposé aux enfants dès le premier jour de classe.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, nous proposerons en alternance à nos petits élèves, plusieurs catégories d'aliments servis dans la classe : produits céréaliers, fruits, produits laitiers. Les objectifs de cette initiative sont multiples :

- Eduquer à l'alimentation
- Développer le sens du goût
- Apprendre à connaître différents aliments
- Apprendre à l'enfant à faire des choix et les assumer
- Développer l'autonomie la motricité fine...

Ce goûter sera fourni par la société ELIOR qui assure également la restauration dans l'établissement. Il vous sera facturé sur la contribution familiale au prix de 20 € par trimestre. En cas d'absence prolongée (une semaine), une déduction sera effectuée sur la facturation.

En revanche, il n'y aura pas de goûter l'après-midi, sauf pour les enfants restant à la garderie du soir qui devront alors l'apporter dans leur sac.

La Directrice